



CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

**Politique interne de confidentialité
CABINET TIG**

La présente politique de confidentialité s'applique à tout traitement de données à caractère personnel vous concernant, que vous soyez salarié, alternant, stagiaire, intérimaire, collaborateur, soumis à tout type contrat professionnel conclu à durée déterminée ou indéterminée ou simple candidat pour un poste déterminé, effectué par le Cabinet TIG, société à responsabilité limitée au capital de 60.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 323 026 617, dont le siège social est situé 52, rue Fessart à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) (ci-après désigné « **Cabinet TIG** »).

Vous devez prendre connaissance de la présente politique de confidentialité en parallèle des documents vous ayant été remis par le Cabinet TIG lors de votre prise de fonctions ou lorsque vous postulez à une offre ou adressez votre candidature spontanée au Cabinet TIG.

• **Informations préliminaires**

La collecte et le traitement de vos données à caractère personnel par le Cabinet TIG sont soumis à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et au Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« **RGPD** »).

Le Cabinet TIG a la qualité de responsable de traitement au sens du RGPD ([Article 4 §7 RGPD](#)).

Le délégué à la protection des données, nommé par le Cabinet TIG dans le cadre de sa mise en conformité au RGPD, peut être contacté aux coordonnées suivantes pour toute question relative au traitement de vos données personnelles et à l'exercice de vos droits vis-à-vis de ces données :

- **Par email :** tig-rgpd@cabinet-tig.fr
- **Par courrier postal adressé à son attention :** **Monsieur Emmanuel GUEST**
Délégué à la protection des données
52, rue Fessart
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

• **Collecte de vos données à caractère personnel**

Lorsque vous adressez votre candidature ou exercez des fonctions au sein du Cabinet TIG, les données à caractère personnel suivantes sont susceptibles d'être collectées et traitées par ce dernier. Sont également collectées par le Cabinet TIG toute donnée personnelle vous concernant et figurant au sein des documents que vous êtes susceptibles de lui transmettre.



MEMBRE DE L'UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER (U.N.I.S.)
Sarl au Capital de 60.000 € RCS Nanterre B 323 026 617 Siret 323 026 617 00023 Code TVA FR05323026617 APE 6832A
Carte professionnelle Syndic Gestion Immobilière et Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce
CPI 9201 2016 000 007 12 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI de Paris Ile de France
Garantie financière - SO.CA.F. - 26, Avenue de Suffren - 75015 – PARIS
Métro Boulogne Jean-Jaurès (Ligne 10) - Autobus numéros 52 & 123





CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

Vos données à caractère personnel sont conservées par le Cabinet TIG pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées et traitées, étant précisé que leur conservation ne pourra excéder les durées visées ci-après :

Catégories de données	Données collectées	Durée de conservation
Données d'identification du candidat	Données d'identification figurant sur le curriculum vitae ou au sein de la lettre de motivation	2 ans à compter du dernier contact avec le candidat non retenu
	Données relatives à sa situation professionnelle (formation, diplômes, expériences professionnelles)	
	Toute information complémentaire renseignée lors de l'entretien d'embauche	
Données d'identification du membre du personnel	Données relatives à l'identité : nom et/ou nom de jeune fille, prénom, photographie, date et lieu de naissance, nationalité, coordonnées professionnelles, coordonnées personnelles complètes (adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone) / Numéros attribués par les organismes d'assurances sociales, de retraite, de prévoyance	Pendant 3 ans à compter de la fin du contrat de travail (Sauf conservation des données portées sur le registre unique du personnel pendant 5 ans à compter de la date de sortie de la personne concernée)
	Données relatives à la situation familiale : situation familiale et matrimoniale, enfants à charge	
	Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence	
	Données relatives à la situation professionnelle : niveau d'étude, emploi(s) occupé(s), numéro d'identification interne, ancienneté, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (si nécessaire)	
	Numéro de sécurité sociale (NIR)	
Données relatives au suivi de la carrière du membre du personnel	Gestion de la carrière de l'employé : dates et conditions d'embauche ou de recrutement, évolution dans la carrière de l'employé, sanctions disciplinaires, évaluations professionnelles de l'employé	3 ans à compter de la fin du contrat de travail
	Suivi administratif des visites médicales de l'employé : dates des visites médicales, aptitude ou non au poste de travail : propositions d'adaptation du poste ou d'affectation à un autre poste de travail	Pendant 5 ans



CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété

Gestion locative

Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart

92100 – BOULOGNE

Tél. : 01 46 03 74 11

accueil@cabinet-tig.fr

www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

Données nécessaires au règlement des membres du personnel et à l'établissement des fiches de paie	Coordonnées bancaires (règlement de la paie)	Pendant 3 ans à compter de la fin du contrat de travail (Sauf documents comptables et pièces justificatives conservés pendant 10 ans)
	Base de calcul de la rémunération, éléments déterminant l'attribution d'un complément de rémunération, frais professionnels, taux de prélèvement à la source, données transmises via la déclaration sociale nominative, données concernant les cotisations et contributions sociales ainsi que la taxe sur les salaires	Pendant 5 ans (notamment concernant la conservation des doubles des bulletins de paie ou bulletins de paie remis sous format électronique)
Données requises pour la mise à disposition d'outils et de matériels nécessaires à l'exercice de ses missions professionnelles	Gestion des annuaires internes et organigrammes : nom, prénom, photographie, fonction, coordonnées professionnelles, formation et réalisations professionnelles	Pendant la durée du contrat de travail et pendant 3 ans à compter de la fin dudit contrat
	Gestion des agendas professionnels : dates, lieux et heures des rendez-vous professionnels, objet, personnes présentes	
	Gestion des dotations individuelles en fournitures, équipements, véhicules et cartes de paiement : nature et dates des dotations et affectations	
	Données nécessaires à la définition des autorisations d'accès aux locaux	
	Données requises pour la création d'une adresse de messagerie électronique et donner l'accès à l'intranet ou aux réseaux	
	Cookies et traceurs	Pendant 13 mois
Données relatives à la santé des membres du personnel gestion des accidents du travail, maladie ou autres	Coordonnées du médecin du travail, date de l'accident ou de la première constatation médicale de la maladie, date du dernier jour de travail, date de reprise, motif de l'arrêt (accident du travail ou maladie professionnelle), travail non repris à ce jour et autres éléments nécessaires aux déclarations	Pendant 5 ans
Données issues des systèmes de vidéosurveillance	Images, photographies, vidéos	Pendant 1 mois (sauf conservation nécessaire pendant la durée d'une procédure disciplinaire ou pénale)



CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

Toute donnée sensible communiquée au Cabinet TIG (telles que, notamment, les données de santé de l'employé ou le numéro de sécurité sociale) ne sera traitée par le Cabinet TIG qu'en raison de son traitement nécessaire au respect d'une obligation légale incombant au Cabinet TIG ou, à défaut, seulement si vous avez expressément consenti à un tel traitement.

Toutes données complémentaires non nécessaires à l'exécution de votre contrat de travail ou au respect d'une obligation légale lui incombant ne seront collectées par le Cabinet TIG que si vous avez donné votre consentement exprès à cette fin ou si le Cabinet TIG présente un intérêt légitime à cette collecte. Les raisons d'une collecte complémentaire de vos données vous seront nécessairement notifiées.

o Utilisation de vos données par le Cabinet TIG et bases légales fondant le traitement

Finalités de traitement	Sous-finalités	Base légales fondant le traitement
Recrutement	Analyse de la candidature, prise de contact avec les candidats, tenue des entretiens	Exécution du contrat (Mesures précontractuelles)
	Constitution du dossier interne du candidat retenu	
	Constitution d'une base de CV	Consentement Intérêt légitime
Exécution du contrat et organisation du travail	Etablissement du contrat de travail, contrat d'alternance ou de la convention de stage	Exécution du contrat
	Gestion des agendas professionnels	
	Organisation et gestion des entretiens professionnels	
	Création et mise à disposition des moyens d'accès aux locaux (clés, badges d'accès)	
	Fourniture et bénéfice des services et avantages	
	Gestion des éventuels litiges avec les membres du personnel	
	Gestion des tâches des personnels et gestion de la vie d'équipe	Exécution du contrat Intérêt légitime
Gestion des congés payés	Exécution du contrat Obligation légale	



CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

Gestion et administration de la paie, rémunérations et formalités y afférentes	Edition des fiches de paie et gestion des versements des salaires et rémunérations, indemnités de stages, primes, octroi des tickets restaurants	Exécution du contrat Obligation légale
	Gestion des remboursements des frais de transport quotidiens et des frais professionnels	
	Gestion de la retraite, des cotisations sociales, déclaration sociale nominative	Obligation légale
Mise à disposition d'outils informatiques	Mise à disposition d'outils informatiques de travail	Exécution du contrat
	Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des réseaux privés virtuels internes	Exécution du contrat Intérêt légitime
	Suivi et maintenance du parc informatique	Intérêt légitime
	Gestion des annuaires informatiques permettant de définir les autorisations d'accès	
	Mise en œuvre de dispositifs destinés à assurer la sécurité et le bon fonctionnement des applications et réseaux	
Gestion administrative du personnel	Gestion du dossier professionnel des membres du personnel (tenu dans le respect des règles légales, réglementaires ainsi que des dispositions statutaires, conventionnelles ou contractuelles applicables)	Exécution du contrat Obligation légale
	Gestion des dotations individuelles	Exécution du contrat
	Mise en place et gestion des annuaires internes et des organigrammes	Intérêt légitime
	Gestion des élections professionnelles	Obligation légale
Suivi des carrières, mobilités et formation	Evaluation professionnelle et des connaissances et gestion de la formation professionnelle	Exécution du contrat
	Gestion de la mobilité professionnelle	
	Gestion des compétences professionnelles internes	Intérêt légitime
	Validation des acquis de l'expérience professionnelle	Obligation légale
Gestion des déclarations sociales obligatoires	Fourniture des avantages sociaux prévus par la législation et la réglementation applicable	Obligation légale
	Organisation et tenue du registre unique du personnel	
	Inscription de l'employé aux régimes de prévoyance et de mutuelle	
	Déclarations auprès des organismes sociaux et transmission des données nécessaires (déclaration préalable à l'embauche, déclaration annuelle des salariés)	
	Gestion des congés maternité, maladie ou diversité	



CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

Gestion de la sécurité des biens et des personnes	Sécurité et protection des membres du personnel via dispositif de vidéosurveillance sur site	Intérêt légitime
----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Toute autre finalité de traitement vous sera systématiquement et expressément communiquée au préalable par le Cabinet TIG avant tout traitement de vos données pour cette nouvelle finalité.

• Partage de vos données avec des tiers

Les personnes suivantes exerçant leurs missions ou fonctions au sein du Cabinet TIG sont expressément habilitées à accéder à vos données mais seulement dans la limite de leurs attributions et de l'exercice de leurs fonctions :

- Les personnes habilitées ayant pour fonction la gestion du personnel et des ressources humaines ainsi que la gestion de la paie ;
- Les personnes habilitées chargées d'assurer la sécurité des personnes et des biens, pour les besoins du contrôle d'accès aux locaux et aux outils de travail ;
- Vos supérieurs hiérarchiques.

Dans le cadre de l'utilisation et du traitement de vos données, le Cabinet TIG est susceptible de transmettre vos données aux entités et/ou sous-traitants suivants, afin d'exécuter le contrat vous liant et/ou de respecter les obligations légales lui incombant :

- Prestataires techniques et/ou sous-traitants du Cabinet TIG, ayant à connaître certaines de vos données afin de permettre l'exécution de votre contrat de travail ;
- Cabinet d'expertise-comptable ;
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- URSSAF ;
- Caisse de mutuelle et de retraite (REUNICA) ;
- Caisses de congés payés ;
- Organisme de prévoyance complémentaire (KLESIA) ;
- Médecine du travail ;
- Conseils juridiques ;
- Cabinets de recrutement.

Chacune de ces entités destinataires de vos données assure la stricte confidentialité des données qui lui sont communiquées et s'engage à ne les traiter que pour les besoins de son intervention.



MEMBRE DE L'UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER (U.N.I.S.)
Sarl au Capital de 60.000 € RCS Nanterre B 323 026 617 Siret 323 026 617 00023 Code TVA FR05323026617 APE 6832A
Carte professionnelle Syndic Gestion Immobilière et Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce
CPI 9201 2016 000 007 12 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI de Paris Ile de France
Garantie financière - SO.CA.F. - 26, Avenue de Suffren - 75015 – PARIS
Métro Boulogne Jean-Jaurès (Ligne 10) - Autobus numéros 52 & 123





CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

Vos données pourront être partagées avec les destinataires susvisés plus particulièrement dans les situations et conditions suivantes :

- Pour permettre au Cabinet TIG de respecter ses obligations légales et réglementaires liées à votre embauche et aux fonctions que vous exercez au sein du Cabinet TIG ;
- Si la loi l'exige, le Cabinet TIG peut transmettre vos données pour donner suite aux réclamations présentées contre lui et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- Si le Cabinet TIG est impliqué dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, il sera susceptible de céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, vous en serez informé, préalablement à tout transfert de vos données vers une tierce personne.

- **Absence de transfert de vos données en dehors de l'Union européenne**

Le Cabinet TIG n'opère aucun transfert de vos données à caractère personnel vers une société ou une entité ou structure située dans un pays en dehors de l'Union européenne ou vers une organisation internationale. Si une telle opération devait être réalisée, le Cabinet TIG vous informera de tout éventuel transfert de ce type en vous précisant les mesures prises au préalable pour encadrer ce transfert et s'assurer du respect de la confidentialité de vos données.

- **Vos droits ([En savoir plus](#))**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès à vos données ([Article 15 RGPD](#)) ([En savoir plus](#)) ;
- Droit de rectification ([Article 16 RGPD](#)), de mise à jour, de complétude de vos données ([En savoir plus](#)) ;
- Droit de verrouillage ou d'effacement de vos données à caractère personnel ([Article 17 RGPD](#)), lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ([En savoir plus](#)) ;
- Droit de retirer à tout moment votre consentement ([Article 13-2c RGPD](#)), sans que cela ne porte atteinte à la licéité du ou des traitements de vos données fondés sur votre consentement et déjà effectués avant le retrait de ce consentement ;
- Droit à la limitation du traitement de vos données dans des conditions limitativement énumérées ([Article 18 RGPD](#)) ([En savoir plus](#)) ;
- Droit d'opposition au traitement de vos données ([Article 21 RGPD](#)) ([En savoir plus](#)) ;
- Droit à la portabilité des données fournies au Cabinet TIG, lorsque vos données font l'objet de traitements automatisés fondés sur votre consentement ou sur un contrat ([Article 20 RGPD](#)) ([En savoir plus](#)) ;
- Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé de vos données et susceptible de produire des effets juridiques vous concernant ou vous affectant significativement ([Article 22 RGPD](#)) ;
- Droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir que le Cabinet TIG communique



CABINET T.I.G.

Syndic de copropriété
Gestion locative
Transaction - Location

ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart
92100 – BOULOGNE
Tél. : 01 46 03 74 11
accueil@cabinet-tig.fr
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

(ou non) vos données à un tiers préalablement désigné ([En savoir plus](#)). En cas de décès, et à défaut d'instructions de votre part, le Cabinet TIG s'engage à détruire vos données, sauf si leur conservation s'avère nécessaire à des fins probatoires ou pour répondre à une obligation légale.

- De connaître la localisation du destinataire de vos données lorsque ces dernières ont été transférées en dehors de l'Union européenne et d'obtenir une copie de la clause contractuelle type encadrant ce transfert.
- Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et notamment de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

Vous pouvez exercer les droits susvisés dans les conditions légales en vigueur, en adressant au Cabinet TIG un **email** (tig-rgpd@cabinet-tig.fr) ou un **courrier postal** (**52, rue Fessart – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**) et en joignant une copie de votre pièce d'identité.

Le Cabinet TIG s'engage à vous informer des mesures prises à la suite de votre demande dans le délai maximum d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande, ce délai étant susceptible d'être prolongé de deux (2) mois en cas de complexité ou du nombre de demandes.

- **Mesures de sécurité et confidentialité mises en œuvre**

Le Cabinet TIG met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique et de confidentialité afin d'assurer la protection de vos données à caractère personnel qu'il collecte, contre toute altération, destruction ou accès non autorisé à vos données.

Le Cabinet TIG prend toutes les précautions utiles et nécessaires au regard de la nature de vos données personnelles et des risques présentés par les traitements qu'il réalise dans le cadre de son activité afin de préserver la sécurité de vos données et d'empêcher leur déformation, leur endommagement ou leur accès par des tiers non autorisés.

En tout état de cause, toute violation de vos données à caractère personnel, susceptible de produire un risque élevé vis-à-vis de vos droits et libertés, vous sera notifiée dans les meilleurs délais, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

- **Évolution et modification de la politique de confidentialité**

Le Cabinet TIG se réserve le droit d'apporter toute modification, correction et/ou adaptation à la présente politique de confidentialité, à tout moment, notamment afin de se conformer aux exigences légales et réglementaires applicables à la protection des données à caractère personnel et garantir une parfaite transparence de l'utilisation qu'il fait de vos données personnelles.

Le Cabinet TIG s'engage, en tout état de cause, à vous communiquer la nouvelle version de la présente politique de confidentialité, dans les meilleurs délais, afin que vous puissiez prendre connaissance de toute modification, correction et/ou adaptation réalisée.



MEMBRE DE L'UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER (U.N.I.S.)
Sarl au Capital de 60.000 € RCS Nanterre B 323 026 617 Siret 323 026 617 00023 Code TVA FR05323026617 APE 6832A
Carte professionnelle Syndic Gestion Immobilière et Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce
CPI 9201 2016 000 007 12 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI de Paris Ile de France
Garantie financière - SO.CA.F. - 26, Avenue de Suffren - 75015 – PARIS
Métro Boulogne Jean-Jaurès (Ligne 10) - Autobus numéros 52 & 123

